

Ville de Morsang-sur-Orge



Défi  Action 3/4.1 – Pacifier la voirie
Action 3.1 – Aménager la rue pour le piéton

1 DESCRIPTION DU PROJET

La ville de Morsang-sur-Orge s'est engagée dans le réaménagement du centre historique appelé « Vieux Bourg », quartier amené à se développer (densification de l'habitat et commerces). Une école est implantée à proximité immédiate dans laquelle 70 % des élèves viennent à pieds ou à vélo. Dans ce cadre, elle a souhaité embellir la rue Paillard, une des 4 rues structurantes du quartier, qui ne répondait plus aux exigences des riverains : trottoirs étroits et dégradés, stationnement sauvage, réseaux d'assainissement obsolètes, voie libre de toute entrave à la vitesse...



Photos de la rue avant la réalisation des aménagements (crédit photo : ville de Morsang-sur-Orge)

La ville, avec ce projet, a voulu garder la fonction urbaine de la voie tout en y permettant le partage de la voirie et en améliorant la sécurité des piétons et des cyclistes. Une zone de rencontre donnant la priorité aux piétons et réduisant fortement la vitesse de circulation a donc été créée.

Afin d'obliger à la réduction de la vitesse aux véhicules motorisés, 7 plateaux surélevés ont été aménagés à intervalles réguliers sur les 400 m de la rue ainsi qu'aux intersections. Les deux trottoirs ont été supprimés permettant ainsi de donner toute sa place au piéton. Du stationnement a été matérialisé. La rue étant en sens unique, elle a été mise en double-sens cyclable. Afin de libérer de l'espace et de limiter le nombre de poteaux, les réseaux aériens ont été enfouis.

Afin de sensibiliser les riverains à ce nouvel aménagement de partage de la voirie, une large campagne de communication a été réalisée via les publications de la ville et les réunions de quartier.

2 LES ACTEURS DU PROJET

Ce projet, réalisé en 6 mois par la ville de Morsang-sur-Orge, a coûté près de 1,3 millions d'euros TTC. Cet aménagement permettant une amélioration significative de l'accessibilité en modes actifs à des établissements scolaires, la Région Île-de-France a subventionné l'opération au titre de son dispositif d'aide en faveur des Plans de Déplacements d'Établissement Scolaire (PDES). De plus, ce projet a été inscrit au contrat départemental communal permettant une participation financière supplémentaire. Au total, un peu moins de 400 000 € ont été subventionnés.

3 VIE ET SUITES DU PROJET

Les riverains se sont très bien et rapidement acclimatés à la nouvelle configuration de la rue, en prenant soin de respecter la priorité donnée aux piétons et aux cyclistes.

La vitesse des automobiles est contrainte par la présence des plateaux surélevés et les usagers roulent systématiquement à moins de 20 km/h.

Avec le temps, le respect des règles de stationnement est à contrôler régulièrement, mais les riverains et les usagers s'accordent à dire que ce réaménagement est une réussite et qu'il améliore nettement leur cadre de vie et le cheminement des enfants se rendant à l'école du quartier.

La commune a ainsi aménagé d'autres rues en zone de rencontre : rue de la Ferme, place des Trois Martyrs, rues Maurice Utrillo et Henri Matisse et dernièrement la rue Molière.

Ainsi ce type de réaménagement est désormais appliqué en priorité lorsque la situation le permet.



Photos de la rue après la réalisation des aménagements (crédit photo : ville de Morsang-sur-Orge)

4 CONTACT

Ville de Morsang-sur-Orge, Audrey Lacomme, responsable Domaine Public Développement Durable

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à pduif@stif.info